

DIXIÈME RÉUNION MINISTÉRIELLE ANNUELLE DU RÉSEAU INTERNATIONAL SUR LA POLITIQUE CULTURELLE

Questionnaire espagnol sur le dialogue interculturel

Septembre 2007

Introduction

Les 20 et 21 septembre 2007 aura lieu, à Séville, la Dixième Réunion annuelle du Réseau International de Politiques culturelles (RIPC). Sur proposition du Ministère de la Culture de l'Espagne, coorganisateurs de la réunion, l'une des thématiques qui seront abordées sera le dialogue interculturel.

Le présent document est la synthèse de l'ensemble des réponses obtenues au questionnaire sur le dialogue interculturel, distribué par le Ministère de la Culture de l'Espagne entre les différents membres du RIPC dans le cadre des travaux préparatoires à la réunion de septembre. L'objectif est de fournir aux Ministres du RIPC un document dans lequel, à partir des expériences concrètes des états membres, une illustration est faite des meilleures pratiques pouvant contribuer à l'élaboration de politiques publiques destinées à construire des sociétés dynamiques, créatives et fécondes, caractérisées par la cohésion et l'inclusion sociale dans un contexte de diversité culturelle croissante.

Les états qui ont contribué au questionnaire élaboré pour l'Espagne sont les suivants: Allemagne, Angola, Arménie, Barbade, Brésil, Canada, Croatie, Cuba, Danemark, Estonie, Finlande, France, Grèce, Mexique, Portugal, Suède, Suisse¹. Le présent document est organisé à partir du schéma du questionnaire et il en suit le sommaire.

1. Le dialogue interculturel – définition

Dans ce premier chapitre, après une brève introduction et quelques propositions de définitions jointes dans un document annexe, une information était demandée au sujet de l'existence d'une définition officielle dans les différents états sur le concept de dialogue interculturel.

La réponse générale est qu'une définition officielle du terme dialogue interculturel (DIC) n'a été adoptée dans aucun des états membres. Dans certaines occasions, comme par exemple dans le cas des pays européens, il est fait référence à la définition proposée par le Conseil de l'Europe et reprise dans le questionnaire de préparation du White Paper on Intercultural Dialogue² comme définition acceptable par les états.

¹ L'extension des réponses a été dans certains cas inégale, par conséquent il est possible que ceci donne lieu à des déséquilibres dans le niveau de représentation des différents pays sur celui-ci.

² "Intercultural dialogue is an open and respectful exchange of views between individuals and groups belonging to different cultures that leads to a deeper understanding of the other's world perception".
Questionnaire distribué aux états membres du Conseil de l'Europe en mars 2007.

DIXIÈME RÉUNION MINISTÉRIELLE ANNUELLE DU RÉSEAU INTERNATIONAL SUR LA POLITIQUE CULTURELLE

Questionnaire espagnol sur le dialogue interculturel

Septembre 2007

Il se déduit des différentes réponses fournies par les états membres, une certaine difficulté à arriver à un consensus sur la définition de ce concept. Néanmoins, dans les grandes lignes, il est possible d'extraire trois tendances principales.

En premier lieu, une acception de DIC orientée presque exclusivement à inclure tout ce qui se réfère aux relations extérieures; c'est à dire, les cas dans lesquels la "culture nationale" ou les cultures nationales – sans en spécifier le nombre – entrent en contact avec d'autres cultures hors des frontières de l'état mais sans établir, tout au moins de manière explicite, que des identités culturelles multiples peuvent (co)exister au sein d'un même état.

En deuxième lieu, une acception de DIC entendue dans le cadre d'un processus d'intégration. Cette définition part du respect pour la différence et entend le DIC comme un outil pour entrer en contact avec "l'autre" dans un espace d'entente et de respect mutuel. Cette conception suppose de définir l'"un" et l'"autre"; ce qui sous-entend que le processus de dialogue est destiné à intégrer cet "autre" dans l'espace de l'"un" –l'espace d'accueil- en totale liberté et avec la sauvegarde des différences, mais les changements que l'intégration représente dans la "culture d'accueil" ne sont pas pris en compte.

Finalement, une troisième acception est partagée par les états qui considèrent le DIC comme un dialogue dans son sens le plus large, intimement lié à la coopération et à l'échange à tous les niveaux. Généralement, cette approche du dialogue interculturel part d'une conception de l'identité comme quelque chose de multiple et non uniquement rattachée à la nationalité, mais aussi au domaine du genre, à la situation socio-économique, etc.

Par ailleurs, il faut ajouter que, comme nous le mentionnions ci-dessus, les différences dans la définition de ce concept répondent également aux différentes réalités socioculturelles dans lesquelles il est appliqué et vers lesquelles il est principalement centré. Le dialogue interculturel ne revêt pas la même signification pour les états dans lesquels d'importants volumes d'immigration se produisent ou dont le taux d'immigration a augmenté d'une manière considérable dans les vingt dernières années, et dans lesquels d'autres conditions peuvent également s'ajouter à la rencontre culturelle comme, par exemple, le manque de ressources économiques des nouveaux arrivés ou leur situation irrégulière, deux facteurs souvent interconnectés.

DIXIÈME RÉUNION MINISTÉRIELLE ANNUELLE DU RÉSEAU INTERNATIONAL SUR LA POLITIQUE CULTURELLE

Questionnaire espagnol sur le dialogue interculturel

Septembre 2007

Par ailleurs, les états avec des populations indigènes et de grandes inégalités sociales ne se trouvent pas non plus dans la même situation que la précédente; dans ce cas, il ne s'agit pas de population immigrée mais de populations qui, historiquement et surtout pour des situations de pauvreté, sont restées en marge de la vie politique et sociale du pays. Finalement, il faut ajouter que nombreux sont les états qui, bien que ne reprenant pas une définition officielle du terme dialogue interculturel, intègrent en revanche la valeur et la sauvegarde de la diversité culturelle sur divers documents réglementaires et dans des plans stratégiques officiels.

Parmi les différentes mesures officielles adoptées par les états et mentionnées sur le questionnaire, se trouvent les suivantes:

- en 1989, le gouvernement de la France a créé le Haut Conseil pour l'Intégration;
- en 1997, le Parlement de Suède a adopté la consigne Suède, le futur et la diversité – d'une politique d'immigration à une politique d'intégration eu égard aux politiques d'intégration;
- récemment, l'Allemagne a lancé un plan national pour l'Intégration qui considère la diversité culturelle comme une thématique transversale dans des domaines comme l'éducation, l'emploi, les politiques locales, le sport ou les médias tout en renforçant les circuits pour la coopération transfrontalière ;
- le gouvernement de Barbade destine une section dans le Plan National Stratégique à la cohésion interculturelle;
- la République d'Arménie reprend dans la "Loi sur les principes de la législation culturelle" de 2002 la protection de la culture des ethnies minoritaires et définit le droit à la participation dans la vie culturelle;
- depuis 1971, le Canada possède des politiques multiculturelles qui offrent un soutien aux minorités ethnoculturelles pour favoriser leur plus grande participation dans la vie sociale;
- le Portugal a créé un Haut Commissariat pour les Immigrants et le Dialogue Interculturel qui a remplacé l'ancien Haut Commissariat pour les Immigrants et les Minorités Ethniques et c'est l'un des rares organes publics à reprendre le terme Dialogue Interculturel;

DIXIÈME RÉUNION MINISTÉRIELLE ANNUELLE DU RÉSEAU INTERNATIONAL SUR LA POLITIQUE CULTURELLE

Questionnaire espagnol sur le dialogue interculturel

Septembre 2007

- En Espagne pendant la VIIIème Conférence de Ministres de la Culture d'Iberoamérique on se mit d'accord pour adopter une Charte Culturelle (Cordou, 13-14 Juin 2005). Cette Charte a été adoptée dans la Conférence de Montevideo (le 13-14 Juillet 2006) ;
- En Espagne on a créé « La Commission Nationale pour le Dialogue Interculturelle » dans le cadre de « L'Anne Européen du dialogue interculturelle (2008) ». Cette Commission assure la participation à niveau national, régional et locale ;
- en Finlande, l'approche du dialogue interculturel doit être pragmatique et exercée à travers le soutien aux associations et collectivités d'immigrants, et la cession de ressources pour l'intégration et la coopération internationale, les festivals, etc.
- à Cuba, la définition de DIC est liée d'une façon indissociable à sa situation politique particulière puisque l'optique de ce pays est le respect de la souveraineté, la non-intervention et le droit de chaque peuple à construire librement dans la paix, la stabilité et la justice, son système politique et (...) la constitution d'une identité nationale.

2. *Le dialogue interculturel et la paix*

En général, presque tous les états affirment refléter la dimension culturelle dans leurs activités internationales; ils affirment également le besoin d'unir les politiques culturelles intérieures aux politiques culturelles extérieures ainsi que l'avantage d'intégrer la dimension culturelle dans les politiques extérieures, comme un facteur supplémentaire d'approche à la résolution des conflits entre les cultures et la sauvegarde de la paix. Néanmoins, il faut ajouter que, dans certains cas comme celui de la Suisse, il a été explicitement souligné dans la réponse que le dialogue interculturel en lui-même n'est pas suffisant pour faire avancer le respect mutuel et la paix.

DIXIÈME RÉUNION MINISTÉRIELLE ANNUELLE DU RÉSEAU INTERNATIONAL SUR LA POLITIQUE CULTURELLE

Questionnaire espagnol sur le dialogue interculturel

Septembre 2007

En ce qui concerne les organismes chargés des relations culturelles à l'extérieur, la majeure partie des pays affirme que la relation entre le Ministère de la Culture et celui des Affaires étrangères est particulièrement étroite. Il existe parfois des organismes créés explicitement pour la coordination des deux ministères sous la forme de comités responsables d'un programme concret, d'agences responsables de la coordination permanente entre les deux ministères, de délégations d'instituts culturels officiels. Il existe aussi un dernier groupe de pays dans lesquels, bien que ne disposant pas d'un organisme qui réalise la tâche de coordination, des contacts fluides sont maintenus entre les deux ministères ainsi que des réunions périodiques.

Il faut ajouter que les différents états mettent l'accent sur la diffusion de la culture à travers les sièges de centres culturels, instituts, etc. à l'étranger. Un bon nombre d'entre eux dispose d'une institution chargée de cette tâche ou, à défaut, c'est le département de culture du Ministère des Affaires étrangères qui se charge de mener à bien ces actions, souvent à travers les consulats et ambassades.

Parmi les différents exemples qui étaient demandés sur le questionnaire eu égard aux activités et projets, il faut remarquer que la majeure partie des états européens dépose de grands espoirs dans les projets qui seront réalisés au cours de l'année 2008 dans le cadre de l'Année européenne du Dialogue interculturel coordonnée par l'Union européenne. Nous donnons ci-après quelques exemples d'événements, activités et initiatives qui sont apparus dans les réponses³:

- Dans le cadre de l'Union européenne, le Partenariat Euro-méditerranéen et le rôle des activités de la Fondation Euro-méditerranéenne pour le Dialogue entre Cultures, Anna Lindh;
- L'initiative de Montreux, un projet avec des associations islamiques lancé après le "11 septembre" et visant à ouvrir un dialogue pour rétablir la confiance parmi ceux qui ont des visions différentes sur le monde (Suisse);
- "The Bicentennial Global Dialogue: The Slave Trade, Reconciliation and Social Justice" (Barbade, 2007), c'est une initiative qui, entre autres, encourage les études ethniques et d'intégration;

³ Étant donné les nombreux exemples apportés, la sélection de ces exemples a été faite en fonction de la typologie de projet représentée par chacun d'entre eux; par conséquent il est possible que, pour une question d'espace, d'autres exemples similaires apportés par d'autres états n'aient pas été mentionnés.

DIXIÈME RÉUNION MINISTÉRIELLE ANNUELLE DU RÉSEAU INTERNATIONAL SUR LA POLITIQUE CULTURELLE

Questionnaire espagnol sur le dialogue interculturel

Septembre 2007

- “Routes of the Olive Tree” et “The Vine Wine Routes”, routes culturelles européennes comme outil pour le dialogue interculturel, le développement durable, le tourisme culturel et l’intégration européenne (Grèce);
- “Global Centre for Pluralism” institution séculaire et non-gouvernementale et internationale (Canada).

Finally, it should be noted that all states emphasize the importance of belonging to multilateral organizations such as UNESCO and the Council of Europe or, as we mentioned above, the work of arts councils and the seats of cultural institutions that promote the culture of the country abroad. The majority of states also emphasize the importance of the ratification of the Convention on the protection and promotion of the diversity of cultural expressions of UNESCO, the participation in international networks such as RIPC, the cooperation transnational and regional with neighboring countries, etc.

In none of the cases exposed, it has been mentioned an example of activity at the international level involving intercultural dialogue that would not have obtained the expected results, although this information was requested in one of the questions of the questionnaire.

3. *Le dialogue interculturel, la cohésion sociale et la coopération pour le développement*

The vast majority of states recognize the importance of the cultural dimension in social cohesion policies and, in general, they consider that participation in culture, society and public life, is one of the ways to encourage the sense of belonging and to strengthen cohesion.

To this effect, one of the most extensive strategies consists in favoring the recognition of minority cultures and social groups excluded in their procurant a visibility in festivals and different cultural activities and in giving support -mainly economic- to different cultural associations and activities promoted by this sector.

DIXIÈME RÉUNION MINISTÉRIELLE ANNUELLE DU RÉSEAU INTERNATIONAL SUR LA POLITIQUE CULTURELLE

Questionnaire espagnol sur le dialogue interculturel

Septembre 2007

À ce sujet, il faut également faire mention des différentes situations socioéconomiques dans lesquelles se trouvent les pays interviewés. Par exemple, le Brésil signale l'importance des politiques d'insertion sociale comme un premier pas essentiel pour pouvoir parler de cohésion. Les inégalités socioéconomiques font que le Brésil mette en avant comme principales activités sous ce chapitre deux projets: le "Programme Culture Vivante" (réseau organique de création et de gestion culturelle, responsable de la coordination d'un ensemble d'actions qui stimulent la créativité dans les communautés aux faibles revenus) et la "Bourse de Famille" (transfert direct des recettes aux familles à des moments ponctuels pour combattre la faim). Ceci dit, des processus similaires pour encourager l'insertion sociale dans lesquels sont impliqués différents ministères -de la Culture, du Travail et des Affaires Sociales- existent aussi dans des pays comme la Grèce, le Barbade, la Suisse, la France, etc.

Comme nous l'avons mentionné précédemment, l'une des principales activités, soulignée dans différents questionnaires est la tenue de festivals, expositions, etc. pour donner une visibilité aux productions culturelles des groupes minoritaires des différents états. De la même façon, l'échange avec d'autres pays est généralement encouragé, surtout en ce qui concerne les jeunes et les résidences d'artistes et de créateurs. Par ailleurs, dans des pays comme l'Arménie, le Canada et le Danemark, il existe une prise de conscience réelle de la nécessité de fournir un soutien aux organisations culturelles qui travaillent sur l'interculturalité, de promouvoir le développement d'actions au niveau local qui encouragent l'implication – principalement des jeunes- avec leur environnement, de concéder des espaces pour les différentes audiences qui configurent la réalité de la population des différents états (par exemple, en ouvrant le concept de patrimoine) et d'organiser des événements qui impliquent la participation et la coopération avec d'autres états comme les routes patrimoniales, musicales, artistiques, gastronomiques ou la tenue de rencontres sportives.

À l'occasion, il a également été signalé la nécessité d'offrir non seulement une visibilité aux populations exclues mais aussi d'encourager leur participation dans la société, et même, dans le processus de conception des politiques publiques. C'est le cas du Brésil où des organes de consultation sont établis avec différents groupes de la société civile, tant dans la conception que dans la mise en place de politiques publiques et l'élaboration des Plans nationaux de Culture. En général, le rôle consultatif de la société dans la conception et l'évaluation des politiques culturelles est considéré très positivement. Parfois aussi, la nécessité de travailler en réseau entre entités de société civile, associations, institutions et recherche à travers des programmes spéciaux comme FORTEIL en Allemagne.

DIXIÈME RÉUNION MINISTÉRIELLE ANNUELLE DU RÉSEAU INTERNATIONAL SUR LA POLITIQUE CULTURELLE

Questionnaire espagnol sur le dialogue interculturel

Septembre 2007

Parmi les organes chargés de coordonner les différentes actions et initiatives, nous trouvons, en premier lieu, le Ministère de la Culture; les Ministères du Travail, des Affaires Sociales et, dans certains cas, les Ministères de l'Intérieur, sont également mentionnés. Dans certains états, il existe aussi d'autres organes tels que les bureaux gouvernementaux de coopération avec la société civile, les fondations gouvernementales pour le développement de la société civile, les programmes spécifiques des gouvernements sur la multiculturalité et les plans d'action et les réseaux nationaux contre le racisme, la xénophobie et l'exclusion. Par exemple, au Portugal, le Haut Commissariat pour l'Immigration et le Dialogue Interculturel coordonne les 13 ministères du pays qui ont une responsabilité en matière d'inclusion sociale et il travaille aussi avec des associations et ONGs d'immigrants. Par ailleurs, les plans stratégiques nationaux des Barbade et de Croatie ont intégré le facteur de la cohésion sociale. Pour ce faire, le Ministère pour la Transformation sociale des Barbade travaille avec différentes associations culturelles, tant dans la conception que dans la mise en place de politiques et, sous peu, il adoptera une Charte sur les Droits de la Société civile. À ce sujet, il y a lieu d'ajouter que le Canada marque, comme l'une des priorités de son Programme Multiculturel, la coopération interministérielle, en ce qui a trait aux politiques de cohésion sociale.

Dans certains cas, des états avec moins de tradition d'immigration, mais dans lesquels les taux de celle-ci sont en augmentation (Estonie), ont avancé dans l'élaboration de Plans d'Intégration plus complets puisque, jusqu'à maintenant, l'accent était exclusivement mis sur la langue et l'éducation.

Par ailleurs, au chapitre concernant la cohésion sociale, certains états ont considéré opportun de souligner les questions rattachées au multilinguisme. Par exemple, dans des états où différentes langues officielles cohabitent, comme c'est le cas de la Suisse ou de la Croatie, l'emphase est mise sur l'importance que les minorités culturelles puissent préserver leurs propres langues tant dans la socialisation que dans l'éducation.

En relation tangentielle avec ces questions, il y a le cas de l'état français dans lequel le respect pour la diversité culturelle est encouragé, en partie, avec la création d'une Commission d'images de la diversité qui concède des aides au cinéma et aux productions audiovisuelles françaises, dans l'intention de combattre les grands lobbies du secteur comme celui nord-américain de langue anglaise.

DIXIÈME RÉUNION MINISTÉRIELLE ANNUELLE DU RÉSEAU INTERNATIONAL SUR LA POLITIQUE CULTURELLE

Questionnaire espagnol sur le dialogue interculturel

Septembre 2007

Enfin, il faut souligner que, dans certains cas, l'utilisation du terme politiques de cohésion sociale est critiquée et que l'on considère qu'il serait plus adéquat de parler de politiques culturelles, éducationnelles ou sociales puisqu'elles contribuent toutes à la cohésion sociale. C'est à quoi font référence des projets tels:

- Intergram, en Suisse, dont l'objectif est de faciliter la recherche de travail aux étrangers;
- les programmes de formation professionnelle et dans les langues et coutumes existantes en Suède, Suisse et Allemagne;
- les différents programmes de gestion urbaine mis en place dans la ville d'Helsinki où, depuis 1991, la politique d'immigration est rattachée aux politiques urbaines;
- le programme de développement intégral de la culture des peuples et communautés indigènes, au Mexique, dont l'objectif est de renforcer les cultures indigènes minoritaires ainsi que leur capacité d'autogestion.
- les projets et programmes de recherche du gouvernement allemand pour renforcer un collectif particulièrement touché comme le sont les femmes immigrantes.

4. *Le dialogue interculturel et la jeunesse*

Tous les états expriment, d'une manière généralisée, que la jeunesse est l'un des groupes d'action prioritaires dans ces questions. En ce qui concerne les systèmes éducatifs, le dialogue interculturel est considéré comme une matière transversale à toutes les autres bien que, parfois, elle puisse avoir une présence concrète dans le curriculum des études. En règle générale, dans la majeure partie des états, il est fait mention de la nécessité de transmettre la valeur du dialogue interculturel dans les écoles, par exemple, en le plaçant comme centre thématique dans un concours de théâtre, de photographie, de peinture, etc. (Portugal) ou bien, en organisant des séminaires sur "éducation artistique et dialogue interculturel" (France). Dans certains cas (Suède, Suisse), il est fait mention des efforts pour s'occuper d'une façon adéquate des étudiants immigrés, ou de minorités culturelles du même pays, à travers, par exemple, des programmes de soutien à l'apprentissage de la langue, voire en donnant une formation spécialisée au professorat pour pouvoir affronter le défi d'une classe multiculturelle. De plus, l'échange avec des étudiants d'autres pays est

DIXIÈME RÉUNION MINISTÉRIELLE ANNUELLE DU RÉSEAU INTERNATIONAL SUR LA POLITIQUE CULTURELLE

Questionnaire espagnol sur le dialogue interculturel

Septembre 2007

également encouragé, non seulement au niveau de l'éducation supérieure mais aussi du secondaire (Canada, Grèce). Il faut ajouter que, à l'occasion (Suède), on insiste aussi sur l'importance du travail en réseau entre centre scolaire, parents et élèves.

Par ailleurs, comme dans le cas de la Finlande, de la Suède et de la Grèce, il est mentionné que le dialogue interculturel doit avoir une incidence et être considéré comme un élément transversal dans les curriculums d'études de l'enseignement supérieur.

Mais en ce qui concerne la jeunesse, plusieurs états, tels que l'Arménie, le Danemark, la Finlande, le Mexique, le Danemark, la Suède, Cuba ou la Suisse, mettent en avant l'importance du travail qui est réalisé dans le secteur de l'éducation non-officielle pour encourager chez les jeunes l'acquisition de capacités au dialogue et à la vie dans des sociétés diversifiées. Ce travail est promu et coordonné, principalement, par les différents conseils de jeunesse -ou similaires- existants dans les différents états, et les Ministères de la Culture, du Travail et des Affaires sociales, ainsi que par les Ministères d'Intégration, lorsque c'est le cas. L'un des aspects fondamentaux de ce travail est d'obtenir que les jeunes se sentent impliqués dans leur environnement et qu'ils s'en sentent responsables; à titre d'indication, nous mentionnerons le cas des Ateliers d'Échange Culturel au Mexique et les différentes initiatives encouragées aux Barbade.

Dans l'éducation non-officielle, des états comme le Canada et le Danemark, promeuvent également l'échange des jeunes à travers des programmes de bénévolat, événements sportifs ou activités comme concours et festivals, qui permettent la rencontre de jeunes appartenant à des réalités différentes. Dans le cas de pays avec des populations indigènes, ces activités sont également encouragées au niveau national.

Dans les pays avec de grandes inégalités socioéconomiques, dans l'objet de fournir une formation et surtout, une prise de pouvoirs et une implication dans la vie sociale, il existe des programmes destinés aux jeunes, visant principalement la formation professionnelle et artistique de groupes marginalisés. À titre d'exemple, il faut mentionner le Programme ProJovem et Cultura Viva, au Brésil.

DIXIÈME RÉUNION MINISTÉRIELLE ANNUELLE DU RÉSEAU INTERNATIONAL SUR LA POLITIQUE CULTURELLE

Questionnaire espagnol sur le dialogue interculturel

Septembre 2007

En général, tous les états européens mentionnent les attentes déposées dans l'Année européenne du Dialogue interculturel de 2008. Par ailleurs, les différentes initiatives qui, jusqu'à maintenant, ont été réalisées en ce qui concerne la jeunesse sont bien évaluées et, comme dans les cas précédents, il n'est pas fait mention de la réalisation d'activités qui n'auraient pas obtenu les résultats espérés mais, en revanche, mention est faite dans une occasion –dans le cas du Danemark- de la nécessité que les Ministères de l'Éducation et de la Culture destinent davantage de ressources à la mise en place de politiques spécifiques pour les minorités, l'immigration et le dialogue interculturel.

5. *Le dialogue interculturel dans les politiques culturelles*

En ce qui concerne le dialogue interculturel et les politiques culturelles, les états indiquent à plusieurs reprises qu'il est crucial de faire le suivi de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO de 2005. Ils mettent également en relief le rôle d'autres organismes internationaux comme l'Organisation pour la Sécurité et la Coopération en Europe (OSCE) –citée par le Canada- ou la Charte Culturelle Ibéroaméricaine (2006) qui est mentionnée sur le questionnaire cubain.

Parmi les aspects considérés d'une importance spéciale, apparaît la nécessité de renforcer la présence des différentes expressions culturelles qui configurent la mosaïque des cultures d'un état, dans les musées, centres culturels, bibliothèques, cinémas, festivals, etc. (Mexique, Brésil, Estonie, Suède, Grèce, Croatie) et, surtout, dans les médias, comme la télévision et la radio (Arménie, Finlande, Suède). Sur les questionnaires, de multiples exemples de centres culturels, associations, presse, etc. (Suède, Allemagne, Arménie) ont été offerts, lesquels reçoivent le soutien de l'état pour assurer leur existence et procurer les circuits pour étendre le droit à la participation dans la vie culturelle. De plus, dans certains états, des bibliothèques spécialisées, centres d'arts, musées des cultures du monde, centres interculturels, etc. ont été créés. En ce qui a trait aux médias, dans certains cas, comme par exemple le Canada, des quotes-parts de retransmission ont été établies dans les circuits de diffusion télévisés pour assurer la diversité de l'offre de la télévision publique; de même, des aides ont été offertes à la production de ce type de programmation, de publications, de retransmission par radio, etc. En Espagne quelques TV publiques offrent des programmes journaliers focalisés dans la population migrante.

DIXIÈME RÉUNION MINISTÉRIELLE ANNUELLE DU RÉSEAU INTERNATIONAL SUR LA POLITIQUE CULTURELLE

Questionnaire espagnol sur le dialogue interculturel

Septembre 2007

En ce qui concerne le financement des activités orientées à la création d'espaces de visibilité et d'expression dans les médias, des états comme le Portugal affirment que le travail avec les associations représentantes des immigrants, des minorités culturelles ou de secteurs de population en risque d'exclusion, est fondamental. D'un côté, on dit que l'état doit fournir un soutien économique à ces associations mais on affirme également parfois que le rôle de l'état doit être celui d'agent coordinateur des différentes entités et institutions participantes sans besoin d'entrer dans des questions de contenus.

D'un autre côté, dans certains cas, comme par exemple celui de la Finlande, on affirme également que ce n'est pas seulement le dialogue interculturel qui doit être renforcé mais le dialogue en général, en signalant la nécessité de créer des espaces où pouvoir avancer dans la pratique de celui-ci dans tous les secteurs.

Il est également insisté sur l'intégration de ces secteurs, non seulement en ce qui concerne spécifiquement les arts, mais aussi pour que leur participation se déroule aux différents niveaux de consultation et de création de politiques publiques. Sous cette conception, les politiques culturelles, acquièrent un caractère transversal qui doit interconnecter les différents ministères d'un état dans le développement de ses différentes politiques et lignes stratégiques, bien que dans la majeure partie des cas, sauf exceptions, il s'agisse là d'une position qui n'est reprise dans aucun document régulateur.

Finalement, il faut mettre en avant quelques programmes spécifiques comme l'"Année de la Multiculturalité", célébrée en Suède en 2006, centrée sur des propositions visant à renforcer la diversité culturelle du pays; ainsi que le programme "Ethnographie des Régions Indigènes du Mexique" promu par le Mexique et motivé par le besoin d'élargir et d'actualiser la connaissance sur les peuples indigènes du Mexique, de comprendre leur dynamique et de dynamiser la formation des régions interethniques sur le territoire national.

DIXIÈME RÉUNION MINISTÉRIELLE ANNUELLE DU RÉSEAU INTERNATIONAL SUR LA POLITIQUE CULTURELLE

Questionnaire espagnol sur le dialogue interculturel

Septembre 2007

Conclusions

Il se déduit de ce questionnaire, principalement, qu'il existe un large consensus sur l'importance d'introduire le dialogue interculturel dans la formulation de stratégies et de programmes de politiques publiques, soit dans le domaine strictement culturel mais aussi, d'une manière transversale, dans l'ensemble des secteurs sociaux. Bien que les mécanismes de formulation de ces politiques diffèrent d'un état à l'autre, la préoccupation sur l'importance d'introduire cet élément dans l'agenda politique est clairement acceptée.

Il faut ajouter à ce sujet que, en général, le dialogue interculturel est perçu comme un outil pour le respect entre cultures, le maintien de la paix et un processus nécessaire pour la promotion de la participation citoyenne et la cohésion sociale. Même si, comme cela a également été indiqué à plusieurs reprises, c'est là un facteur nécessaire, mais non pas suffisant, et il devient indispensable de prendre aussi un autre type de mesures sociales pour atteindre les objectifs cités. En outre, la jeunesse est perçue comme l'un des collectifs sur lesquels il faut une incidence spéciale, soit pour sa vulnérabilité particulière devant l'exclusion, la rapidité des changements sociaux et les paradigmes culturels de la globalisation, soit parce qu'il s'agit des citoyens du futur, ceux qui devront réellement savoir utiliser les outils nécessaires pour une cohabitation harmonique dans une société diverse et multiculturelle. C'est à cette jeunesse qu'est destinée une grande partie des programmes dont il est fait mention sur ce document et c'est aussi dans ce secteur de population que les différentes initiatives entreprises ont obtenu les résultats les plus satisfaisants.

Finalement, nous ne pouvons pas oublier de mentionner les espoirs des états européens sur l'opportunité que représente l'Année européenne du Dialogue interculturel pour avancer dans ces questions et sensibiliser la population sur l'importance du dialogue interculturel dans une société où la diversité représente un facteur positif à sauvegarder ainsi que l'importance, une opinion partagée par tous les états, de la mise en place des principes de la Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles de l'UNESCO.

DIXIÈME RÉUNION MINISTÉRIELLE ANNUELLE DU RÉSEAU INTERNATIONAL SUR LA POLITIQUE CULTURELLE

Questionnaire espagnol sur le dialogue interculturel

Septembre 2007

Annexe

Le questionnaire espagnol sur le Dialogue interculturel

1. Définition du « dialogue interculturel »

En dépit de l'utilisation de plus en plus répandue de l'expression « dialogue interculturel », aucune définition généralement acceptée n'a encore été adoptée. C'est pourquoi les différentes activités mises sur pied par les pays en vue de promouvoir un tel dialogue reposent sur des approches différentes, par exemple : les programmes d'échanges entre des pays, les subventions versées aux associations et aux centres culturels qui représentent des minorités, la formation et les ressources prévues pour l'intégration, les festivals, etc.

- a) *Votre pays a-t-il adopté une définition du « dialogue interculturel » ou une position à cet égard? Dans l'affirmative, en quoi consiste-t-elle?*
- b) *Si ce n'est pas le cas, y a-t-il un consensus ou une définition généralement acceptée relativement au concept du dialogue interculturel? Quels groupes sont visés par ce consensus ou cette définition?*

2. Le dialogue interculturel et la paix

Au cours des dernières années, le dialogue interculturel est devenu un facteur clé dans l'établissement de relations extérieures solides basées sur le respect mutuel et la collaboration. La communauté internationale a reconnu que l'intégration de la dimension culturelle au programme de négociations internationales a grandement facilité l'établissement des fondements d'une pédagogie politique visant à régler les conflits entre les cultures.

- a) *Votre pays a-t-il intégré la dimension culturelle à ses initiatives en matière de politique étrangère? Dans l'affirmative, comment assure-t-il la collaboration et la coordination entre les ministères chargés de la culture et des affaires étrangères? En outre, quelles mesures votre pays prend-il pour garantir la collaboration avec d'autres intervenants possibles?*

DIXIÈME RÉUNION MINISTÉRIELLE ANNUELLE DU RÉSEAU INTERNATIONAL SUR LA POLITIQUE CULTURELLE

Questionnaire espagnol sur le dialogue interculturel

Septembre 2007

- b) *Veillez décrire une initiative récente lancée par votre gouvernement qui faisait intervenir le dialogue interculturel dans le contexte des relations internationales.*

3. *Le dialogue interculturel, la cohésion sociale et la collaboration en matière d'élaboration de politiques*

De plus en plus, la communauté internationale voit le dialogue interculturel comme un élément essentiel d'une citoyenneté active. De récentes études ont démontré que le dialogue interculturel favorise chez les citoyens l'engagement et la participation au profit de la collectivité. Le dialogue entre citoyens de diverses cultures peut, par conséquent, servir d'outil qui leur permettra de vivre ensemble plus harmonieusement dans les lieux où se déroule la vie quotidienne (l'école, le travail, etc.).

En outre, le dialogue interculturel contribue à la souplesse et à l'adaptation aux changements en matière de ressources humaines. Il pourrait donc aider à améliorer l'employabilité de la population et la qualité du milieu de travail.

- a) *Votre pays reconnaît-il de manière officielle l'importance de la dimension culturelle dans l'élaboration de politiques de cohésion sociale? Si c'est le cas, comment votre pays assure-t-il la coopération et la coordination entre les ministères chargés de la politique culturelle et ceux qui s'occupent des politiques de cohésion sociale? De plus, comment votre pays assure-t-il la collaboration avec d'autres intervenants éventuels de l'État?*
- b) *Quel rôle joue l'élément société civile dans votre pays pour ce qui est de la conception, de la gestion et de l'évaluation des politiques ayant trait à la cohésion sociale?*
- c) *Veillez décrire un exemple de mesures récentes prises par votre gouvernement en matière de dialogue interculturel dans le contexte des politiques de cohésion sociale.*

DIXIÈME RÉUNION MINISTÉRIELLE ANNUELLE DU RÉSEAU INTERNATIONAL SUR LA POLITIQUE CULTURELLE

Questionnaire espagnol sur le dialogue interculturel

Septembre 2007

4. *Le dialogue interculturel et les jeunes*

De récentes études ont montré que la culture se révèle un outil efficace lorsqu'il s'agit de réduire le sentiment d'aliénation que vivent les jeunes faisant partie de groupes marginalisés (milieu défavorisé ou communautés ethnoculturelles minoritaires). Pour créer un sentiment d'appartenance et de fierté chez les jeunes de ces groupes, des programmes axés sur les arts et la culture – offerts à l'école et à l'extérieur du milieu scolaire – ont été mis en œuvre. Certains de ces programmes proposent aussi un volet formation. En cherchant à développer quelques compétences essentielles, ces mesures assurent également la participation active et constructive de ces jeunes à la vie de leur communauté, puisqu'ils seront ainsi mieux préparés pour entrer sur le marché du travail.

- a) *Comment la dynamique interculturelle a-t-elle été intégrée aux politiques scolaires et de formation?*
- b) *S'il y a lieu, veuillez donner un exemple de mesures récentes prises par votre gouvernement, qui soulignent l'importance de faire participer les jeunes au dialogue interculturel et favorisent ces échanges. Comment votre pays assure-t-il la coopération et la coordination entre le ministère chargé d'élaborer la politique culturelle et les autres intervenants éventuels de l'État.*

5. *Le dialogue interculturel dans la politique culturelle*

L'adoption à l'UNESCO de la *Convention sur la protection et la promotion de la diversité des expressions culturelles*, qui établit un lien entre la gestion de la diversité nationale et la promotion de la diversité culturelle à l'échelle internationale, et qui favorise de nouvelles politiques fondées sur la reconnaissance de la diversité, devrait également avoir un effet sur la manière dont la politique culturelle est conçue.

- a) *Veuillez donner un exemple de mesures récentes prises par votre gouvernement qui font intervenir le dialogue interculturel dans le contexte de la politique culturelle.*
- b) *Quels effets les notions de « dialogue interculturel » et de « diversité culturelle » ont-elles eu sur la réglementation en matière culturelle et sur la manière dont les programmes et politiques culturels sont conçus dans votre pays?*



**DIXIÈME RÉUNION MINISTÉRIELLE ANNUELLE DU
RÉSEAU INTERNATIONAL SUR LA POLITIQUE CULTURELLE**

Questionnaire espagnol sur le dialogue interculturel

Septembre 2007

- c) *Les politiques élaborées dans ce domaine visent quels groupes? Quel rôle jouent les groupes cibles dans la conception, la gestion et l'évaluation des politiques qui concernent la sphère culturelle?*